

SYNTHESE DES REPONSES DES ENSEIGNANTS DE L'U.S.J A LA QUESTION DES T.P.C

Nous présentons ci-dessous, les réponses des enseignants qui ont bien voulu participer à l'enquête du laboratoire de pédagogie universitaire au sujet des TPC. Le dépouillement porte sur les représentations et les apports du TPC, les pratiques mises en place, les difficultés rencontrées ainsi que les propositions ou les suggestions.

La synthèse a bien tenu compte des orientations convergentes et divergentes mais aussi des « opinions minoritaires ».

Les participants sont en majorité des cadres, le pourcentage approximatif global de participation entre les institutions varie entre 15% et 40%.

Comme le dépouillement a été qualitatif, nous avons tenté de conserver les nuances dans certaines formulations en les restituant textuellement afin que chaque participant à l'enquête puisse se retrouver.

1- Représentations et apports du TPC

Les **définitions** du mot TPC varient entre:

- Un travail pratique
- Une mise en situation professionnelle
- Une activité d'apprentissage
- Un instrument de complément de pédagogie pour fournir à l'étudiant une dimension appliquée du cours
- Une extension pratique de la formation académique contrôlée
- Une recherche théorique ou un travail de terrain complémentaire au cours.
- Un travail qui offre le moyen d'assimiler des notions théoriques expliquées en séances magistrales, il est préparé par l'étudiant sans être fait ou corrigé en classe (réponse donnée en minorité)
- Un travail pas nécessairement noté qui évalue les acquis selon les méthodes propres à chaque enseignant.

Mais pour la majorité, ce travail pratique est suivi et contrôlé par l'enseignant qui supervise, corrige et note. Il peut s'effectuer individuellement ou en groupe, à la faculté

ou à domicile. Il revêt le caractère indispensable de la participation des étudiants aux cours.

Il comporte **plusieurs types** : exposé, note de lecture, recherche bibliographique, étude de cas, travail pratique, travail dirigé, rapport de stage, projet de recherche, analyse de documents, enseignement à distance.

Les types varient ou sont fixés en fonction des objectifs du cours et des besoins spécifiques des étudiants.

Les apports du TPC sont nombreux autant pour l'enseignant que pour l'étudiant puisqu'il est qualifié comme étant : la double chance donnée à l'enseignant de vérifier la pertinence de son enseignement et à l'étudiant d'oser affirmer un savoir par la recherche personnelle.

Principalement, il offre à l'enseignant la possibilité d'interagir avec les étudiants afin de mieux connaître leurs intérêts, le niveau de leur réflexion, leurs points forts, leurs limites, mais aussi leur dynamisme et leur sens de l'effort... Cela débouche évidemment à une sensibilisation et à une familiarisation avec les difficultés d'apprentissage.

Il permet à l'enseignant :

- D'évaluer et de mettre en pratique son enseignement
- De trouver un moyen de vérification de l'assimilation des notions ou de l'acquisition des connaissances
- D'élargir sa culture à travers l'ouverture à des recherches, à de nouvelles perspectives dans le traitement de sujets apportant de nouvelles connaissances
- De confier une partie de son programme aux étudiants et d'alléger par ce biais certaines parties du cours
- De combler les lacunes créées par le manque de temps, le matériel en classe
- De se renouveler et de développer sa créativité dans l'enseignement à travers sa proposition de nouveaux moyens d'évaluation des acquis.
- D'apprendre à se mettre en retrait

Les enseignants en grande majorité perçoivent les TPC assez bénéfiques pour les étudiants. Les points forts tournent autour des éléments suivants :

- Un TPC est pour l'étudiant un moyen de responsabilisation/de motivation à la recherche
- Un approfondissement des connaissances et de développement du goût de la lecture
- Un moyen d'améliorer l'expression écrite ou orale mais aussi le moyen de rédiger des rapports techniques et scientifiques dans certains domaines et selon le type de TPC.
- Il favorise chez les étudiants leur effort de réflexion, d'élaboration, leur sens critique mais par dessus- tout leur autonomie intellectuelle à travers le réinvestissement personnalisé et l'affinement des notions ou de l'approche travaillée en classe

Au niveau de l'évaluation académique, il permet une prise de conscience par les étudiants de leur niveau avant l'examen final, ces derniers peuvent par conséquent s'auto- évaluer grâce au TPC et ceci, se révèle être très formateur pour l'évolution de leur affirmation de soi, leur maîtrise du savoir recherché et leur ouverture à de nouveaux horizons.

De par la production personnelle qualifiante, il peut donner à l'étudiant l'opportunité de traiter un thème qui le motive.

Cependant, pour quelques enseignants, les TPC sont contraignants car les étudiants les prennent comme des sanctions négatives visant à les surcharger. Ce ne sont que de « Véritable casse-pieds » surtout quand ils sont obligatoires pour toutes les matières. Ce ne sont que des moyens de rattraper une note pour l'étudiant, et pour l'enseignant, du travail en plus, puisqu'il faut les préparer et les corriger.

2- Pratiques mises en place

a- Le choix du type de TPC dépend de plusieurs critères :

-La **nature** du cours (majorité)

***Cours théorique** : synthèse ou note de lecture, exposé, TD, commentaire, écriture d'une histoire littéraire, recherche bibliographique pour élargir et approfondir les connaissances, recherche individuelle ou en groupe autour d'un thème, réalisation d'un projet de production, simulation d'une séquence d'apprentissage, préparation et corrections d'examens, les « récitations surprises » pour les matières qui exigent une préparation préliminaire de la part des étudiants, les travaux dirigés ou exercices d'application résolus en cours

N.B. L'exposé étant signalé par une minorité comme le plus utile et le plus vivant mais le facteur temps, empêche sa réalisation en classe.

***Cours pratique** : sorties sur le terrain ou données d'actualité, étude de cas, compte-rendu d'un entretien ou passation de tests et de stratégies de travail, travaux pratiques, séances d'interactivité.

Le choix du type dépend aussi de :

-**L'objectif** du cours et les **compétences attendues** dans le sens qu'un TPC ne doit pas vérifier les mêmes acquisitions que l'examen final.

Si le TPC devrait répondre à l'objectif du cours, il devrait être choisi d'une liste de thèmes pré-définie par l'enseignant et en lien avec le cours. Ce choix peut se faire à partir de la bibliographie.

D'autres critères dans les pratiques du choix sont intéressantes et relèvent des particularités de l'étudiant ou des conditions administratives relatives au choix de la matière : nous rapportons à ce sujet :

-Le **profil** de l'étudiant ou ses affinités

-Le degré de **responsabilisation** de l'étudiant et son intérêt

-Le niveau de **maturité** de l'étudiant

- Le **niveau académique** de l'étudiant (les deux premiers semestres sont différents du master...)
- Le **nombre** d'étudiants inscrits en cours (exposé, projet, note de recherche) (tendance forte)
- La **durée** de la matière ou le nombre de crédits (pour les deux et trois crédits : difficulté de faire des exposés)
- **L'enseignement à distance** à l'aide de plateformes pédagogiques (WebCT, MOODLE, Netschool, etc...)

Enfin ,une minorité a noté l'absence de TPC vu que les séances de TD et les devoirs ne sont pas notés.

b- Accompagnement des TPC

Les réponses à cette question sont très variables :

La tendance forte se résume à des interventions à la demande de l'étudiant sous la forme de conseils, d'échanges, de commentaires au fur et à mesure qu'ils avancent dans leurs travaux.

Au début, la quasi-totalité des enseignants a répondu qu'ils assurent une discussion avec l'étudiant centrée sur le choix du thème, le plan, la méthodologie adoptée. Certains voient même le brouillon mais à la demande de l'étudiant. Un échange des ouvrages, d'articles se fait fréquemment pour combler les manques de références dans les bibliothèques.

Pratiquement, l'enseignant reçoit l'étudiant durant les permanences assurées : ce dernier montre ses livres, son plan, sa méthodologie et son brouillon (s'il le souhaite), l'enseignant fournit des documents ou articles inexistant à la bibliothèque ou des informations sur la présentation bibliographique, il corrige la problématique, donne son accord sur le choix du thème, sur le plan et fait une correction annotée du travail qu'il distribue par la suite à l'étudiant mais parfois au reste de la classe en guise d'échange des informations.

Le suivi touche principalement au début/milieu/fin du travail pour contrôler l'évolution. Des séances de feedback sont parfois notées lors du rendu des travaux.

Certains notent un suivi durant le cours ou « un petit peu avant ou un petit peu après », pour répondre à certaines questions posées et même certains enseignants ont noté que l'accompagnement est pris nécessairement sur le temps du cours.

Pour une minorité, l'accompagnement se fait par correspondance sous forme de lettre ou de mail, d'appels téléphoniques ou de forum de discussion.

Par ailleurs, quand les TPC relèvent des cours pratiques, l'accompagnement se fait par des sorties sur le terrain, nécessaires pour l'élaboration du questionnaire « guide » que l'étudiant utilise afin d'identifier les objectifs du projet, supports documentaires à l'appui.

Pour les TD, certains enseignants circulent pour vérifier les acquis et remédier aux manques, puis donnent la solution de l'exercice à la fin.

Pour les TPC présentiels, il y a une préparation qui se fait, des situations à travailler/un encadrement sur place en quelque sorte.

L'accompagnement est décrit pratiquement en deux séances :

A la première, les étudiants sont divisés en groupe, l'enseignant explique le but, les consignes et expose la documentation nécessaire, avertit de l'échéancier puis circule entre les groupes en vue de répondre aux questionnements

A la deuxième séance : les étudiants exposent le travail, une discussion accompagne cet exposé et pour clôturer une synthèse est faite par l'enseignant pour consolider les connaissances apprises.

c- Evaluation des TPC

Pour les modalités d'évaluation, les réponses des enseignants sont variées sans tendance véritable. Le point de départ est pour la plupart une vérification de l'application de l'objectif fixé au préalable avec l'étudiant, à travers le plan, la méthodologie, puis la qualité de travail, de recherche, et la capacité de synthèse.

-La forme comme le fond sont évalués. Pour la forme, l'évaluation tient compte du plan, de la présentation, du style de l'expression écrite et de la mise en page globale.

Le fond quant à lui, montre la clarté des pensées, la précision des concepts, l'organisation des idées, la profondeur et l'originalité de la réflexion, la pertinence des références et des techniques utilisées.

En fonction du type de TPC, le souci de l'évaluation peut tourner autour des connaissances théorico- cliniques ou de l'application adéquate des principes et des pratiques

Pour certains, il s'agit de l'habileté à sortir un discours scientifique, organisé et cohérent qui montre la justesse des notions et leurs organisations.

Ces **critères** revendiquent concrètement la **mise en application des grilles** que certains ont tenté de spécifier sous forme de pourcentages alors que d'autres se sont suffi d'évoquer une évaluation par notes à 30 ou 40% de la note finale.

Les pourcentages varient entre 20% pour l'expression française, 20% pour la méthode et le travail personnel et 60% pour l'analyse et la synthèse.

L'écrit étant trop exposé au copié- collé, certains enseignants l'évitent et privilégient l'oral de 15 minutes. Deux corrections se font alors dans ce cas: celle de l'exposé oral et de son contenu puis celle du compte-rendu écrit.

Une minorité évoque l'utilisation des plateformes d'enseignement à distance.

Pour les travaux cliniques et pré- cliniques, une pondération par critères, entraînant soit une « **évaluation formative** », soit une « **évaluation sommative** » mais ces enseignants penchent pour cette dernière afin d'obliger l'étudiant à mieux travailler.

L'évaluation peut être formative ou sanctionnée par une certaine note partielle incluse dans la note finale ou même par une question sur les TPC à l'examen final.

Enfin, pour une minorité, l'évaluation est inexistante vu que les TPC ne font pas l'objet d'une note.

3- Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées se partagent entre les difficultés pédagogiques, organisationnelles et celles matérielles.

Pédagogiques :

Au niveau de l'université, la majorité a signalé l'instabilité dans la formule des TPC, leur nombre qui change d'un semestre à l'autre, le manque de coordination entre les matières à finalité pratique, les pré-requis de certains étudiants et la différence de niveau intellectuel entre les étudiants d'un même semestre qui est à remettre en question, la démarche administrative longue et fastidieuse pour revoir la correction du travail rendu, enfin le manque de références dans les bibliothèques surtout celles en langue arabe.

Au niveau de l'enseignant, les difficultés pédagogiques se partagent entre, le **choix du TPC** le plus convenable qui doit faire appel à la créativité de l'enseignant et demande par conséquent un temps de préparation.

-Le **manque de temps pour l'accompagnement** et les corrections (tendance forte) vu que la correction d'un TPC prend 2 à 3 fois plus de temps que la copie d'examen ; la méconnaissance dès le début du semestre, des étudiants qui ont choisi les TPC pour les solliciter ; la consultation par les étudiants des mêmes ouvrages que l'enseignant a consultés pour son cours. Alors que la richesse serait dans la consultation d'ouvrages par les étudiants qui ne soient pas lus par l'enseignant, ce qui ajoutera aux apports des TPC

Enfin, une **minorité** qualifie les TPC comme un « **grignotement sur les heures de cours** » de par la difficulté de sensibiliser les étudiants aux buts du TPC, à répartir de façon équitable les thèmes de point de vue complexité et temps nécessaire pour les compléter, enfin la difficulté pour assurer la bibliographie aux étudiants (photocopie de documents). D'autant plus que pour certains, il n'y a pas assez de données pour faire un TPC dans les cours de 2 crédits (minorité)

Certains enseignants pensent que les étudiants perçoivent les TPC comme très lourds et cela engendre une qualité de production moindre à cause de la quantité de TPC à produire.

Des difficultés à lire/ à fournir un travail par eux-mêmes, de sortir du cadre des cours magistraux, même un manque d'habileté aux travaux de recherche ; c'est plutôt la recherche de la bonne note qui les intéresse au détriment de l'intégration de la connaissance ; ce qui les fait recourir à la facilité et au **plagiat de l'internet qui semble être la difficulté majeure à cerner par les enseignants dans les soucis d'évaluation du travail...** Ajoutons le manque de maîtrise de la langue française, qui est une difficulté de plus en plus présente, et la non-acceptation des étudiants que

leur propre apprentissage soit une partie de leur responsabilité, difficulté révélée par une minorité.

Organisationnelles

-**Absence de plages horaires** prévues pour des TPC présentiels, de même pour les permanences de consultation, difficultés de gestion dans l'organisation des 9 heures au niveau de l'emploi du temps (majorité)

-**Le temps disponible** des étudiants à faire le travail et celui des enseignants quand ces derniers ont plusieurs responsabilités.

-**Difficultés d'horaires, dans les cours** optionnels. Une sortie du terrain ne peut se faire que dimanche pour que tout le monde soit présent (minorité)

-Les TPC qui correspondent aux travaux pratiques et projets se font en dehors de la matière.

-**Remises des travaux à la dernière minute et à la fin du semestre**, ce qui ne permet pas le suivi dans le cheminement du travail, les étudiants attendent la fin du semestre pour venir en masse réclamer de l'aide

-Les **inscriptions** restent possibles après la fin du délai et certains cours fonctionnent à 40 ou 60 étudiants. Ces **grands groupes** sont difficilement gérables au niveau des travaux.

- **L'obligation à lancer le TPC en début de semestre** alors que la progression du cours pourrait amener des éléments de clarification pour l'accomplissement du travail

-**La courte durée octroyée à la production**, vu le nombre de travaux à produire dans une même période

- Matérielles

-**Manque de lieux** consacrés aux rencontres ou salles toujours occupées

-**Pas de LCD** dans toutes les salles, peu de supports matériels : télévisions, magnétoscopes, caméras et même de simples magnétophones.

-**Pas de photocopies** après 16h30

-**Manque au niveau du matériel** mais aussi au niveau de son entretien et au niveau des personnes compétentes et disponibles capables de l'assurer efficacement

-Les publications sont nombreuses et les ouvrages sont inexistant à la **bibliothèque** (majorité)

-L'utilisation des plateformes d'enseignement à distance est parfois limitée par des difficultés techniques (ordinateur, connexion, internet) (minorité)

-Interdiction d'accès à certains sites

Une minorité a noté l'absence de difficultés particulières.

4- Propositions ou suggestions

Comme pour les difficultés, les propositions ont été classées en pédagogiques, organisationnelles et matérielles.

Pédagogiques (représentation , évaluation...)

Il y a la nécessité d'une refonte de la politique pédagogique globale de l'institution pour une application efficace des TPC : Aller au-delà du « problème- symptôme » pour aborder les questions de fond.

-La solution serait **d'harmoniser la vision des TPC, les définir en une formule claire** à travers un document officiel commun à toutes les institutions portant sur la nature, la fonction, et les critères spécifiques de contrôle puis laisser à chaque institution la latitude de mettre en place des pratiques en adéquation avec la formation offerte et introduire d'autres types de TPC : reportage, entretiens, documentaires, organisation d'une conférence publique autour d'un sujet d'actualité pouvant intéresser les étudiants de différentes institutions.

La question des TPC doit au niveau de l'USJ

***Accepter la situation de diversité** qui existe entre les facultés de l'U.S.J (sciences humaines, sciences médicales,...) afin de ne pas couler dans un modèle unique. La proposition, à la suite de cette enquête, sera de discuter et de traiter la question des TPC par département pour une mise en commun des pratiques qui pourra conduire à d'autres initiatives les concernant.

La standardisation des méthodes pédagogiques sera possible tout en respectant les spécificités de chaque institution, ensuite l'idée sera d'opter pour une **mutualisation des expériences** principalement par groupes d'institutions (Sciences médicales, sciences et technologies, sciences humaines etc...)

-**TPC** ne doit pas être obligatoire, mais **facultatif** suivant les exigences et la nécessité de chaque matière

-**Introduire les TPC d'une manière progressive** : 50% premier semestre, 60% 2^{ème} semestres, 75% 3^{ème} semestres ou différencier les TPC au niveau du master et tenir compte de l'âge de l'étudiant, de son expérience, de ses centres d'intérêts.

Auprès des étudiants, il s'agit de :

-**Développer** plus efficacement leur **envie de la recherche** et les outils que cette dernière préconise, développer aussi leur **capacité de réflexion critique** et une **meilleure méthodologie de travail** qui leur permet de dépasser la simple acquisition des enseignements.

-**Procéder au cas par cas** et donner aux étudiants le travail le mieux adapté à leur niveau intellectuel et à leur intérêt pour les motiver sans pour autant céder à leurs caprices

-**Orienter la compréhension des étudiants sur le but du TPC** : un TPC est un apprentissage et non seulement une note. L'étudiant doit comprendre qu'à l'université : « on apprend à apprendre seul ».

-Instaurer des **réunions de travail en commun avec les étudiants** de la même promotion

-Expliquer lors de l'accueil aux étudiants et d'une manière claire le concept de TPC

-Des **rencontres entre enseignants** qui privilégient une communication franche sur les difficultés rencontrées est nécessaire.

-Discuter les TPC à thématiques plus faciles aux premiers semestres : 5TPC et thématiques plus sérieuses au 6^{ème} semestre. **Harmoniser** en début de semestre, les **dates du rendu** en fonction de la difficulté de la tâche.

-**Scanner les bonnes copies** pour donner des modèles et éviter le copiage (minorité).

-**Mieux former les enseignants cadrés et vacataires** aux techniques d'enseignement et d'évaluation en organisant des séminaires de propositions pratiques pour les enseignants concernant les TPC.

-**Animation à la bibliothèque** de séances autour d'un thème proposé par les étudiants et préparé à l'avance par eux

-Ajouter dans l'horaire une séance pour la présentation collective

-**Développer les cours de méthodologie de la recherche** et les concevoir en fonction de cette optique

-**Favoriser le choix du TPC** pour motiver les étudiants et les responsabiliser mais les avis sont partagés quant à rendre les TPC obligatoires pour toutes les matières même si elles sont de qualité discutable ou bien les laisser au nombre de 5 quitte à devenir plus exigeant quant à l'évaluation.

-**Réformer** avec les partenaires concernés, **l'enseignement secondaire**, pour mieux préparer les étudiants au système ECTS.

Organisationnelles

Les propositions d'ordre organisationnelles touchent principalement aux heures consacrées, le nombre d'étudiants ainsi que l'organisation administrative des TPC dès le début du semestre.

Il s'agit :

-D'inclure **les heures consacrées aux TPC** dans la grille horaire, augmenter la charge horaire par crédit ou diminuer le pourcentage de temps alloué aux TPC

-Pratiquer comme dans d'autres universités **un nombre maximal d'étudiants** par cours, ce qui permet de canaliser les étudiants vers d'autres cours dans le semestre.

Connaître aussi **ce nombre d'inscrits par cours** avant le début du semestre afin de mieux cibler les TPC.

-Créer un **comité** au sein de chaque faculté ou même de chaque département et le laboratoire se chargera d'harmoniser le travail de ces différents comités

- Changer les pourcentages des TPC**, éventuellement les réduire à 30% dans certaines institutions et annuler les TPC qui s'avèrent inutiles pour certaines matières.
- Proposer en début de semestre un calendrier des TPC** pour les différentes matières, afin d'éviter les boulots d'étranglements en fin de semestre et harmoniser les dates du rendu en fonction de la difficulté de la tâche
- Travailler par interdisciplinarité** et combiner des TPC quand les matières se complètent.
- Ne pas permettre aux étudiants de choisir les matières dans lesquelles ils présenteraient un TPC.** Cela empêche de considérer le TPC comme une partie du cours.
- Faire des **enquêtes périodiques comparatives** et un séminaire tous les 3 ans à ce sujet.

Matérielles

Les propositions matérielles touchent principalement à :

- La nécessité d'un **matériel performant et d'un personnel compétent** pour aider l'enseignant dans l'application de nouvelles techniques d'information et de communication.
 - Augmenter les budgets des bibliothèques** pour acquérir plus de documents
Pour quelques enseignants il y a nécessité d'aménager dans les bibliothèques des salles de lectures dotées de toutes sortes de technologie de l'information, et d'utiliser les plateformes d'enseignement à distance.
 - **Equiper chaque classe** de tout le matériel technique nécessaire (minorité).
- Enfin une **meilleure rémunération** pour les TPC qui sont aussi contraignants que la préparation du cours (minorité).

En conclusion, quelle que soit l'ampleur du problème des TPC, la lecture des différents rapports de synthèses collectées des différentes institutions ou facultés, nous a permis de réaliser que les difficultés se recourent en tendance forte, les représentations sont convergentes, ainsi que les propositions. En contrepartie, les divergences sont présentes au niveau des pratiques mises en place, cela est dû évidemment aux spécificités des différentes disciplines au sein des facultés et des institutions. Il semble alors qu'une formule claire, nette et concise serait nécessaire afin d'harmoniser la vision de ce travail au sein de l'université. La formule doit absolument respecter les spécificités des différentes disciplines afin d'éviter l'uniformisation qui nous fait couler dans un modèle unique. Ceci fait, chaque institution et à l'intérieur chaque département pourra choisir ses différents types et harmoniser ses pratiques en fonction des orientations de la discipline.

Beyrouth, Le 13 Juin 2005

Chantal MANSOUR
Déléguée de la FLSH
Au Laboratoire de pédagogie
universitaire